

Ligne ouverte à Catherine François

Le couvre-feu des marmots, paranoïa sécuritaire

Je me permets d'intervenir aujourd'hui parce que, comme beaucoup, je m'indigne du couvre-feu pris à l'égard des jeunes enfants au-delà de 22 heures dans la commune de Koekelberg. J'ai avant tout ressenti un malaise voire un écœurement en tant que parent : j'imagine la police me ramener mon marmot, chaque soir d'été, alors que celui-ci joue paisiblement à la rue avec une bande d'amis. Délirant pour un jeune enfant de se voir réprimander par la police ! Quels rôles les parents peuvent-ils encore jouer ? Cette mesure, plutôt que de responsabiliser les parents, va au contraire les désapproprier de leur autorité, les désinvestir de leur juste rôle d'éducateur. Quand les autorités sécuritaires s'approprient le rôle parental de fixer les règles et les limites, c'est l'Etat qui infantilise les parents, c'est ridiculiser leur capacité à éduquer et à être des parents responsables.

Comme si la mesure n'était pas encore assez vexatoire, ce couvre-feu est assorti de la visite d'un assistant social, le lendemain matin, qui se rend en urgence chez les coupables. Je connais trop bien les effets désastreux d'un tel contrôle social où le travailleur social, outil d'un système sécuritaire, stigmatisera une famille dans des rapports subjectifs et voilà que l'engrenage commence. Chassez de ma vue ce délirant contrôle social qui enferme l'humain plutôt qu'il ne le secourt. En tant que citoyen, on ne peut également rester insensible au couvre-feu des marmots. La ville ne serait admise que pour les adultes ? Or, tant qu'il n'y a pas trouble de l'ordre public, on ne peut empêcher les enfants de s'approprier l'espace urbain. Les jardins et les parcs sont peu nombreux dans notre ville. Les

logements sont trop souvent exigus et ne peuvent permettre aux enfants l'aisance de jeux qui leur sont nécessaires.

On nous dit que le malaise de Koekelberg se joue entre des enfants et des personnes âgées. Etait-ce trop difficile d'entamer ou de renouer la communication et le dialogue inter-génération, fallait-il aussitôt sortir les armes ? Indigne d'un Etat démocratique, cette mesure effraie tant par son injustice que par ses aspects sécuritaires et répressifs. En outre, elle ne vise pas exclusivement les tout-petits mais pour l'essentiel de jeunes adolescents. On peut s'interroger sur la manière dont va procéder la police pour distinguer dans un groupe de jeunes ceux ou celles qui ont moins de 14 ans. En clair, la porte est ouverte à l'abus et les dérives dans les contrôles d'identité des jeunes.

L'intrusion de la police, l'identification des enfants au commissariat ne peuvent conduire qu'à un climat de guérilla urbaine. Parents réagissez, ne vous soumettez pas et laissez vos enfants jouer et gambader dans les parcs profitant de la chaleur de l'été. J'invite d'ailleurs les habitants de cette commune ainsi que les associations de protection de la jeunesse à rapidement déposer un recours auprès du gouverneur de la province ou au Conseil d'Etat.

Parents, faites résistance et insoumission à cette mesure vexatoire et laissez nos enfants jouer dans leur ville.

● Catherine François

Assistante sociale et conseillère communale PS à Saint-Gilles.

Le Nation 1998.